




École maternelle
Georges
Argoud-Puy

LIVRET D'ACCUEIL



Pour nous contacter :

		
29, rue de La Fontaine 38610 Gières	04 76 89 34 82	ce.0382315k@ac-grenoble.fr

Préambule :

Votre enfant va rentrer à l'école. C'est un moment important pour lui et pour vous. Il va devoir, en effet, s'adapter à un nouveau lieu de vie, apprendre à vivre en collectivité et à en respecter les règles.

Pour que cette adaptation se passe au mieux, l'enfant devra fréquenter l'école régulièrement mais il est indispensable de respecter son âge, son rythme et son état de santé ou de fatigue.

L'équipe de l'école

La directrice

La directrice est une enseignante. Elle a la charge d'une classe. Pour effectuer le travail de direction, elle est remplacée auprès des élèves un jour par semaine.



Delphine
NOVAT
PS/MS/GS

Elle est à la fois gestionnaire, animatrice pédagogique, coordinatrice mais elle n'a aucun pouvoir hiérarchique sur les enseignants de l'école.

Du côté des parents, elle les reçoit pour les inscriptions ou à leur demande, organise les élections des représentants de parents d'élèves, intervient si nécessaire dans un conflit enseignant/parent.

Les enseignantes

Les enseignants de la maternelle ou de l'élémentaire reçoivent la même formation. Ils peuvent assurer toutes les classes de la maternelle au CM2.

L'enseignant de maternelle marque une rupture avec la nounou ou les puéricultrices de la crèche puisque, avec lui, l'enfant devient un élève. A l'école maternelle, la priorité est donnée à la socialisation, la maîtrise de l'oral, le repérage dans l'espace et le temps, et aux premières notions mathématiques.



Emmeline
LIBS
PS/MS/GS



PS/GS



Françoise
GUYON
PS/MS

Les ATSEM

L'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles possède un diplôme Petite Enfance et est recrutée par la municipalité. Rattachée à l'enseignant, l'Atsem joue un rôle très important dans la classe. Elle surveille les enfants, prépare les éléments pour les différentes activités, accompagne aux toilettes, aide les enfants à s'habiller quand ils sortent en récréation, range le matériel... La plupart du temps, elles assurent aussi les services périscolaires, cantine et garderie.



Carole
MAGLI



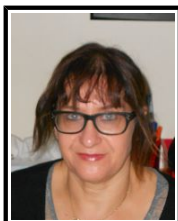
Jennifer
HERBEPIN



Patricia
GUILLET

La responsable de la cantine

Elle veille au bon déroulement du temps de restauration et à l'hygiène nécessaire durant les repas.



Philomène
DELL
ACCIO

La responsable du périscolaire

Il gère les animateurs et veille au bon déroulement des temps périscolaires.



Sébastien
QUADRADO

La première rentrée... et les jours suivants...

C'est un jour qui se prépare pour qu'il soit réussi.

- **Accompagnez votre enfant le premier jour** : Montrez-vous sûr de vous, il sera sûr de lui. Si vous êtes ému, ne le montrez pas. Rassurez-le, dites-lui que vous partez et que vous allez revenir le chercher. Ne traînez pas.
- **Marquez son prénom sur ses vêtements et ses chaussures** afin que tout le monde sache que ce sont ses affaires.
- **Laissez-lui son doudou**, c'est le lien rassurant avec la maison. Quand il sera familiarisé avec l'école, il pourra le laisser dans son sac.
- **Il ne vous dit rien sur l'école ?** C'est son jardin secret, il vous en parlera peut-être plus tard.
- **Respectez les horaires d'entrée** pour pouvoir l'accompagner jusqu'à sa classe **et les horaires de sortie** pour éviter les attentes inquiétantes.
- **Un bobo, une dispute...** Pas de panique, ce n'est pas grave. L'école c'est aussi apprendre à vivre avec les autres, à être autonome. La maîtresse est toujours là pour aider à résoudre les petits problèmes
- **Un doute, un problème, un besoin...** Parlez-en à la maîtresse, votre enfant est sensible à la confiance réciproque entre l'école et la famille.

Les horaires de l'école



lundi, mardi, jeudi, vendredi

matin	Après-midi
8h20 / 11h20	13h20 / 16h20
<i>Accueil à 8h10</i>	<i>Accueil à 13h10</i>

Vous devez remettre votre enfant à un enseignant ou à une ATSEM.

Aucun enfant ne doit arriver seul ou être laissé à la porte d'entrée de l'école.

Attention ! Après 8h20 et 13h20, vous ne pourrez plus accompagner votre enfant jusqu'à sa classe, il sera pris en charge par un agent à la porte.

A 8h25 et 13h25 le portail est fermé et le personnel au travail auprès des enfants.

Les informations



Toutes les informations de l'école circulent par mail. Donnez une adresse à l'école et lisez régulièrement vos mails.

Pour être inscrit sur la liste de diffusion, merci d'envoyer un mail à cette adresse :

ecoleargoudpuy@gmail.com




Services périscolaires

Plusieurs services périscolaires sont disponibles :

- ramassage scolaire
- accueil périscolaire du matin ou du soir
- restauration scolaire

Pour toutes les nouvelles familles, un dossier d'inscription est disponible sur le site de la mairie et doit être rapporté en mairie.




Ensuite, pour les inscriptions et modifications, vous pouvez utiliser les moyens ci-dessous ou vous rendre au CCAS dans les horaires d'ouverture.

		
http://www.ville-gieres.fr/portail-famille	04 76 89 69 04	periscolaire@gieres.fr







Attention ! Trop de temps de collectivité rend les enfants plus fatigués et souvent plus agressifs. Pensez aussi à d'autres moyens de garde (nounou, grands-parents, baby-sitter...)

Il faut apporter

		
Des chaussons qui tiennent aux pieds	Des mouchoirs	Un gobelet en plastique

Mais il ne faut pas apporter les objets interdits dans le règlement de l'école

			
Des jouets de la maison	Des objets dangereux	Des bonbons, des chewing-gums	Parapluies, écharpes

La sieste :

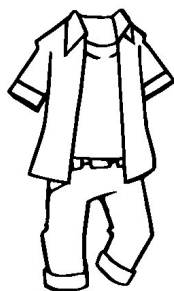


Une sieste est proposée à l'école à tous les enfants de Petite et Moyenne Section.

Pour cela, vous pouvez apporter un petit oreiller et une couverture.



Vêtements



A l'école, votre enfant va apprendre à être autonome. Mettez-lui des vêtements pratiques et peu fragiles. Pas de salopette, de ceinture, de bretelles, de chaussures à lacets.

De même, pensez à une tenue adaptée : le pyjama c'est pour la maison, le déguisement pour Carnaval et la tenue de plage pour les vacances.

Il est souhaitable que chaque enfant ait un change à son portemanteau pour être changé s'il se salit dans la journée.

Si des vêtements vous sont prêtés par l'école, il faut les laver avant de les rendre rapidement.

Maladie :



L'école n'est pas une infirmerie ni une garderie.

Si votre enfant est malade, il ne vient pas à l'école.

A l'école, aucun médicament ne peut être donné.

Un enfant malade ne peut pas suivre les activités quotidiennes et il risque de transmettre sa maladie aux autres élèves ou au personnel. S'il a des symptômes de maladie, vous serez appelés par l'école et vous devrez venir chercher votre enfant le plus rapidement possible.



Un enfant qui entre à l'école attrapera facilement les virus ambiants : Il faut donc avoir un moyen de garde exceptionnel s'il est malade (famille, nounou...)

Pensez à prévenir l'école de la raison de l'absence de votre enfant et de la durée de celle-ci.

Si votre enfant a une maladie chronique nécessitant un traitement à l'école, parlez-en à la maîtresse, un P.A.I pourra être rédigé.

Assurance :

Il faudra fournir à la rentrée une attestation d'assurance scolaire pour votre enfant. Elle doit comprendre 2 couvertures :

 <p>La <u>responsabilité civile</u> (pour les dommages dont il serait l'auteur)</p>	 <p>L'<u>Individuelle accident</u> (pour les dommages dont il serait victime)</p>
--	--

Renseignez-vous auprès de votre assureur habituel.

Coopérative scolaire:



La coopérative scolaire de l'école est affiliée à l'OCCE et permet à l'école d'assurer les activités de la coopérative, de financer des projets, d'acheter des fournitures autres que scolaires...
La somme demandée est de 10 € par enfant et 15 € pour deux.
Cette cotisation n'est pas obligatoire mais permet de petites dépenses pour les enfants que nous ne pouvons réaliser autrement.

Une journée d'école c'est :



Des temps de regroupement
(pour communiquer, découvrir, écouter, chanter, réciter...)



Des temps d'ateliers
(pour apprendre, essayer, s'entraîner, construire sa pensée, découvrir...)



Des temps de motricité
(de gymnastique, d'athlétisme, de jeux collectifs, de danses...)



Des temps de récréation
(pour faire ce que l'on veut en respectant les règles)



Des temps de sieste
(pour se reposer de sa matinée et bien repartir l'après-midi)



Des temps de jeux libres
(pour se socialiser, imiter...)



Des temps d'habillage et de déshabillage
(pour devenir autonome)



Des temps de repas (à la cantine)
(pour se nourrir et apprendre à goûter de tout)

Qu'apprend-on à l'école ?

A devenir élève, à vivre ensemble

Mais c'est à la maison qu'on apprend les « mots magiques » : bonjour, au revoir, merci, s'il te plaît...

C'est aussi à la maison qu'on apprend à se respecter, à respecter ses affaires, à être ponctuel, à ne pas mentir, à ne pas taper

A développer les 5 domaines d'apprentissage des programmes de 2015

	Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	<ul style="list-style-type: none"> ● Oser entrer en communication ● comprendre et apprendre ● échanger et réfléchir avec les autres ● commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique ● écouter et comprendre de l'écrit ● découvrir la fonction de l'écrit ● commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement ● commencer à écrire tout seul
	Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique	<ul style="list-style-type: none"> ● Agir dans l'espace, la durée, sur les objets ● Adapter ses équilibres, ses déplacements ● communiquer avec les autres ● collaborer, coopérer, s'opposer
	agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer des goût pour les pratiques artistiques ● découvrir les différentes formes d'expression artistique ● vivre et exprimer ses émotions
	construire les premiers outils pour structurer sa pensée	<ul style="list-style-type: none"> ● Découvrir les nombres et leur utilisation ● explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées
	explorer le monde.	<ul style="list-style-type: none"> ● Se repérer dans l'espace et le temps ● Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

Vous pouvez retrouver les programmes complets sur :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_2/37/8/ensel4759_arrete-annexe_prog_ecole_maternelle_403378.pdf

Accompagner une sortie scolaire

Lors des sorties scolaires, les enseignants ont souvent besoin de parents pour les aider à encadrer la classe et vous pouvez vous proposer. Vous êtes alors là pour aider l'enseignant et votre enfant ne doit pas vous accaparer.

Quelques règles sont alors à respecter :

Assurer la sécurité :

- Si l'enseignant vous laisse un groupe en charge, vous devez avoir identifié tous les enfants et veiller à leur santé (casquette, crème solaire...) et leur sécurité.
- Vous faites respecter le calme, la bonne tenue du rang et signalez à l'enseignant les comportements perturbateurs.
- Vous vous pliez aux consignes données par l'enseignant et les faites respecter aux enfants.

Montrer l'exemple et respecter la vie privée des enfants :

- Vous utilisez un langage correct, vous ne fumez pas et vous n'utilisez pas votre téléphone portable
- Vous ne prenez pas de photos ni de films



Élection des représentants de parents au conseil d'école

Elles ont lieu en octobre et les modalités de vote vous seront communiquées en même temps que le matériel de vote et la liste des candidats.

Si vous souhaitez vous porter candidat et participer à la vie de l'école, signalez-le à la directrice à la rentrée. Vous pourrez alors figurer sur une liste existante ou créer votre propre liste. Si vous êtes élu, vous devenez le représentant de toutes les familles et participez aux trois conseils d'école de l'année.

Le conseil d'école donne son avis sur le fonctionnement de l'école et des activités liées à l'école, sur les projets, vote le règlement intérieur et est informé de la pédagogie et des décisions des enseignants.

Sou des écoles

Une association de parents se mobilise pour aider les écoles de Gières dans leurs projets. Si vous voulez participer avec eux à ces actions, vous pouvez vous rendre sur le site : <https://www.kermesse-gieres.fr/>. Vous y trouverez les informations utiles. Vous pouvez également les joindre par mail pour tout renseignement à l'adresse suivante : kermesse@kermesse-gieres.fr

Vacances scolaires 2020-2021

Vacances de Toussaint	Du 17 octobre au 2 novembre 2020
Vacances de Noël	Du 19 décembre 2020 au 4 janvier 2021
Vacances d'hiver	Du 6 février au 22 février 2021
Vacances de printemps	Du 10 avril au 26 avril 2021
Pont de l'ascension	Du 13 au 17 mai 2021
Vacances d'été	Le 6 juillet 2021